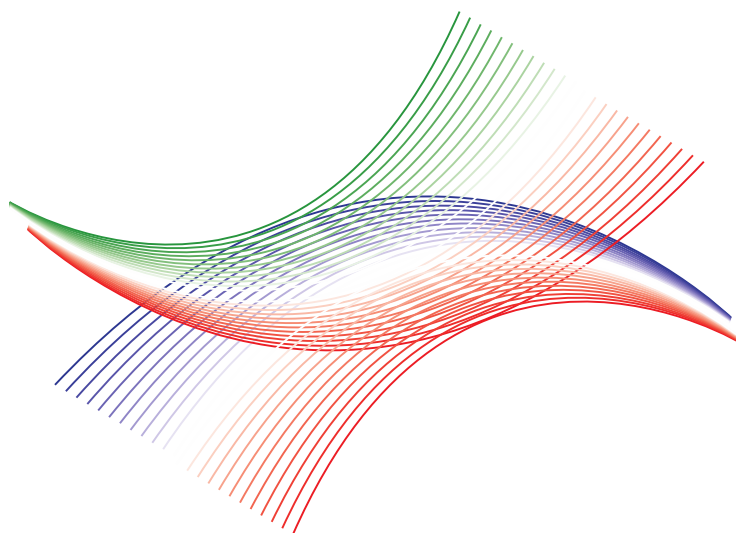




IVème Forum économique MEDEF-Confindustria

Déclaration Commune

Mardi 12 juillet 2022, Paris



Déclaration commune MEDEF-Confindustria

Paris, le 12 juillet 2022

À l'occasion du quatrième Forum économique franco-italien se tenant à Paris le 12 juillet, les Présidents du MEDEF et de la Confindustria rappellent la volonté des deux organisations de renforcer davantage leur coopération et d'élaborer des propositions concrètes pour nourrir un dialogue continu avec les institutions européennes et les gouvernements français et italien. La coopération bilatérale entre les deux pays est plus forte que jamais, comme en atteste la signature du Traité du Quirinal l'année dernière. Le MEDEF et la Confindustria sont prêts à intensifier leurs relations bilatérales.

Depuis la pandémie de Covid-19, les entrepreneurs français et italiens sont confrontés à des défis sans précédent, tels que l'impact de la hausse des prix énergétiques, les ruptures des chaînes d'approvisionnement ou encore les pénuries de matières premières. Dans ce contexte, la Méditerranée doit retrouver son rôle central. Nous devons élaborer une stratégie économique avec nos principaux partenaires dans la région que sont la Grèce et l'Espagne. Nous appelons nos gouvernements à soutenir cette coopération méditerranéenne à travers des initiatives communes dans les domaines de l'énergie, de la défense et des questions migratoires.

La guerre en Ukraine a aggravé ces tendances qui ont des répercussions directes sur les économies européennes. L'Ukraine étant l'un des principaux exportateurs de céréales, de fer et d'acier. Au cours de ces dernières années, l'Union européenne a répondu à ces défis et continue de réagir aux crises en faisant preuve d'unité et d'urgence lorsque cela s'avère nécessaire. Malgré les graves conséquences économiques de l'agression russe en Ukraine, nos deux pays sont unis et prêts à coopérer pour faire face à cette situation critique et aider l'Ukraine dans sa reconstruction. Les chefs d'entreprise français et italiens soutiennent les sanctions européennes adoptées contre la Russie. Le respect de l'État de droit est essentiel pour assurer des relations commerciales fiables.

Malgré l'impact du contexte géopolitique actuel, il est nécessaire de poursuivre la mise en œuvre de nos Plans Nationaux de Relance et de Résilience. En ce qui concerne la double transition verte et numérique, la Commission européenne a confirmé ses objectifs ambitieux et a appelé à une accélération du processus de transformation. Nous soutenons pleinement ces objectifs et sommes déterminés à développer, produire ainsi qu'exporter des solutions compétitives pour y parvenir. Les entreprises soulignent la nécessité d'éviter des initiatives établies sans considération de la réalité économique et imposant des exigences très ambitieuses combinées à des délais irréalistes. En surchargeant les entreprises de contraintes réglementaires sur leur marché intérieur, les législateurs européens risquent non seulement d'entraver la double transition, mais aussi de compromettre la création d'emplois lesquels au contraire doivent être sauvés. Nous devons mettre en œuvre des politiques efficaces pour réduire le coût du travail et éviter une spirale qui augmenterait encore davantage l'inflation.

Il est essentiel de créer un environnement favorable à l'investissement et à l'innovation dans un marché unique fonctionnant sans barrières. La prise de décision européenne doit être plus rapide. Pour cela, la règle de la majorité qualifiée devrait s'appliquer dans tous les domaines au Conseil. L'application des principes d'une meilleure réglementation des activités économiques et des législations sur la diversification des marchés est cruciale pour améliorer notre résilience, tant en termes d'offre - composants clés et matières premières - que de demande - nouveaux clients et opportunités commerciales. En tant que présidents de nos associations nationales, nous appelons nos dirigeants européens à considérer les multiples implications et effets qu'auront les initiatives politiques actuellement appliquées ou en suspens sur la compétitivité de l'économie européenne. Toutes les propositions doivent être accompagnées d'une évaluation d'impact incluant des options politiques ou législatives alternatives étudiées, afin de permettre des décisions réglementaires éclairées. Il est crucial d'établir une voie de transition économiquement et socialement viable pour atteindre les objectifs définis pour 2030 et 2050.

Les discussions entre les chefs d'entreprise français et italiens au sujet de la transition énergétique, du financement des doubles transformations vertes et numériques et des sujets liés à la défense, la sécurité ainsi qu'au domaine spatial ont mis en évidence plusieurs priorités, comme l'importance de l'intégration européenne. L'autonomie stratégique est essentielle dans ce contexte international de plus en plus complexe.

Les entrepreneurs français et italiens, ainsi que l'ensemble de la communauté d'affaires européenne représentée par Business Europe – notre fédération européenne commune – s'engagent à prendre leurs responsabilités, à investir et à innover. Nous demandons aux institutions européennes ainsi qu'aux gouvernements français et italien de reconnaître pleinement les efforts sans précédent déployés par les entreprises européennes pour se remettre des crises passées et en cours. Ces entreprises doivent bénéficier d'un soutien adéquat pour rester compétitives, pouvoir se développer et être en mesure d'assurer des conditions sûres pour leurs employés, clients et fournisseurs.

Nous avons défini à cette fin trois grandes priorités.

1. Accompagner la transition énergétique dans les chocs géopolitiques en Europe

➤ De nouvelles mesures énergétiques à court terme avec des effets structurels

Les législateurs européens doivent agir rapidement pour faire face aux conséquences de la guerre sur les prix de l'énergie, dues à la dépendance au gaz russe. La situation actuelle devrait être l'occasion de combiner des mesures à court et à long terme générant des effets structurels positifs pour les entreprises en termes d'efficacité et de compétitivité. Cette réforme pourrait se faire tout en mettant en place une stratégie de décarbonisation à long terme qui pourrait inclure un marché européen du gaz et des projets d'infrastructures importants tels que la connexion de l'Espagne au reste de l'Europe. La Commission européenne devrait promouvoir des mesures qui libèrent de l'énergie (gaz et électricité) en accélérant le développement de l'effacement énergétique et des contrats énergétiques à long terme. Un mécanisme de solidarité européenne de subventions et de prêts s'appuyant sur le plan de relance NextGeneration EU est nécessaire afin de financer de telles opérations.

➤ Réforme du marché de l'électricité

Avec les paquets « Une énergie propre pour tous les européens » et « Ajustement à l'objectif 55 », l'Europe a fait de l'électricité le moteur du processus de décarbonisation de l'UE. Les institutions européennes doivent reconsidérer les mécanismes de fonctionnement des grands marchés européens de l'électricité développés au cours des vingt dernières années. Les principales bourses de l'électricité et de l'énergie sont basées sur le système du prix marginal. Ce mécanisme peut avoir des vertus pour une optimisation à court terme mais il ne donne pas les bonnes réponses à tous les enjeux du marché dans le cadre de la transition énergétique (ex : la valorisation de l'électricité produite par les énergies renouvelables et les centrales nucléaires). Il est nécessaire de revoir rapidement la conception du marché de l'électricité, en adoptant de nouveaux mécanismes pour fixer à long terme les prix de l'électricité sur les marchés de l'énergie qui valorisent les technologies émergentes et durables.

2. Financer la double transition verte et numérique

➤ Une mobilisation massive des financements publics et privés pour soutenir la transition écologique

La transition écologique va de pair avec la transformation de notre modèle économique. Contrairement aux politiques antérieures menées, les enjeux écologiques et économiques doivent être traités ensemble dans le cadre d'une politique industrielle ambitieuse. Le coût de l'inaction climatique, qui s'élèverait à plusieurs centaines de milliards d'euros, n'est pas une alternative viable. De ce fait, il faut planifier les investissements et le financement pour accélérer la mise en œuvre de la transition écologique d'ici 2030. Ces investissements permettront aux entreprises et à l'ensemble de la société

de s'adapter à un mode de production plus écologique et, à terme, de changer notre façon de consommer. La création de conditions propices aux investissements suppose l'adoption d'une politique d'incitation adaptée. D'un point de vue financier, nous devons nous concentrer sur la manière d'aider les entreprises ainsi que les ménages pour franchir cette étape. Si cette transition écologique, indispensable à la compétitivité de nos entreprises, ne sera pas indolore, au vu des coûts des investissements et de l'impact sur le pouvoir d'achat, la contrepartie à ces efforts donnera lieu à la création d'emplois. L'un des moyens privilégiés pour financer la décarbonisation des entreprises pourrait consister à baisser les taxes à la production afin d'encourager l'innovation.

Par ailleurs, l'Europe ne saurait parvenir à se décarboner seule : nous devons éviter de créer un écart de compétitivité avec nos voisins non-européens. Les entrepreneurs français et italiens soutiennent ainsi le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) qui œuvre dans ce sens. Ce nouvel instrument doit être soigneusement introduit compte tenu de ses effets sur nos économies.

Il est urgent d'investir, non seulement pour réaliser la croissance verte en réduisant les émissions de CO₂, mais aussi pour rester compétitif dans la course mondiale au développement des technologies vertes. Notre souveraineté repose sur l'innovation dans l'économie durable et les exportations de technologies vertes. Toutes les solutions technologiques permettant à l'Union européenne d'atteindre ses objectifs climatiques et environnementaux doivent être mises en œuvre. À cet égard, les entreprises françaises et italiennes saluent l'adoption de l'acte délégué complémentaire au Règlement Taxonomie.

Plus largement, nous appelons à une coopération entre le secteur public et le secteur privé pour que les investissements publics et les garanties créent un effet de levier.

➤ **Le financement est un levier clé de la transition numérique**

Les enjeux en termes d'innovation dans le numérique pour les années à venir sont à cet effet multiples, notamment d'un point de vue économique, sociétal et environnemental. L'innovation technologique et numérique est un moteur pour le développement de nos territoires et de nos communautés économiques européennes. Les entrepreneurs français et italiens sont convaincus que le numérique représente un réel bénéfice pour leurs entreprises, leur permettant d'améliorer la rentabilité de leurs activités et d'assurer l'évolution de leur modèle économique. Bien que le contexte actuel soit favorable au financement de la transition numérique et offre des opportunités intéressantes, les besoins de financement des entreprises restent importants, la transformation numérique des entreprises européennes nécessitant un investissement annuel de 125 milliards d'euros. Il est donc essentiel de réévaluer les politiques publiques pour assurer l'efficacité et la sécurité des financements privés visant à :

- Soutenir le financement du réseau Internet européen afin de minimiser les zones blanches, qui ralentissent les projets d'innovation avant même d'envisager la question de leur financement.
- Assurer la protection de l'économie numérique de l'Union européenne et renforcer le niveau de cyber-résilience des entreprises, ainsi que le système judiciaire dans le domaine de la cybersécurité. La cybersécurité est devenue l'un des éléments clés de la transition numérique européenne et, du fait de son impact significatif sur les entreprises et la société, façonnera l'avenir des politiques de défense et de sécurité des États membres.
- Favoriser l'essor des compétences numériques qui sont indispensables aux évolutions majeures de technologies clés, telles que l'intelligence artificielle, le traitement des données, l'informatique quantique et le cloud computing. Sans ces compétences, les entreprises européennes se trouveront freinées dans leur essor économique et dans leur capacité à innover.

➤ **Accompagner les investissements pour la transformation industrielle**

Les investissements en R&D doivent être fortement soutenus pour relever les défis écologiques et numériques ; il s'agit d'une condition nécessaire pour que l'Europe puisse développer ses propres technologies et qu'elle puisse s'imposer dans un contexte de forte concurrence internationale. Nous

appelons nos gouvernements à définir des mécanismes spécifiques de soutien et de coopération publique-privée, capables de poursuivre la trajectoire de développement industriel engagée dans le cadre de projets financés par des instruments européens, tels que les PIIEC¹ ou l'initiative Chips Act.

Nous devons veiller à ce que les entreprises européennes ne soient pas désavantagées par rapport à leurs concurrents internationaux. Dans cette logique:

- Nous pensons qu'il est important d'adopter une position ouverte à l'égard de nouveaux ajustements des règles européennes sur les aides d'État.
- Il est également important que les banques et les compagnies d'assurance puissent être des acteurs majeurs du financement de la transformation industrielle. À cet égard, la réglementation financière et la législation sur la finance durable doivent être conçues de manière à renforcer la contribution du secteur privé au financement de la transition. Les normes visant à accélérer la transformation ESG doivent être soigneusement examinées pour éviter de freiner le secteur financier dans son soutien aux entreprises en transition. Dans ce contexte, la réforme de Bâle III, qui doit garantir une stabilité financière, doit également tenir compte des spécificités européennes et ne doit pas entraîner d'augmentation significative d'exigences sur les fonds propres. Les banques doivent être à même de répondre aux besoins de financement des entreprises et la pression exercée sur les taux d'intérêt ne doit pas en être un frein. Il s'agit d'un élément essentiel, car la transition écologique et numérique nécessitera des investissements importants de la part des entreprises européennes, lesquels investissements devront également être financés par nos banques européennes.
- La révision de Solvabilité II doit soutenir les investissements à long terme qui sont une nécessité absolue pour le redressement et l'avenir de l'Europe dans ses transformations numériques et environnementales. Elle doit par conséquent tolérer un certain niveau de flexibilité et de risque que les assureurs ne seraient pas prêts à supporter si les contraintes et pénalités associées étaient trop fortes, notamment en ce qui concerne le coût du capital, l'ajustement de la volatilité, le reporting des risques et la supervision du groupe.
- Nous invitons nos gouvernements à soutenir activement la mise en œuvre de l'union des marchés de capitaux et la réalisation de l'union bancaire afin d'établir une véritable union économique et monétaire.
- Enfin, les entrepreneurs français et italiens saluent les travaux en cours de l'EFRAG sur les normes de reporting extra-financier. Ils soulignent la nécessité de définir des normes simplifiées pour les PME ainsi que l'importance cruciale de définir une base mondiale de normes de reporting sur le développement durable. En outre, les investissements ne devraient pas être entravés par des critères de diligence, ainsi que par des obligations trop lourdes en matière de rapports de durabilité, qui risquent de peser de manière inefficace sur les entreprises.

3. Développer des synergies dans le domaine des transports, de la défense, de la sécurité et de l'espace

Les nouvelles menaces, le réarmement mondial, la réorientation stratégique, la guerre en Ukraine ont placé la question de la défense et de la sécurité au centre de nos préoccupations. Le Traité du Quirinal est une étape importante de la coopération bilatérale renforcée entre la France et l'Italie et constitue un exemple moteur pour la coopération européenne. Les Présidents du MEDEF et de la Confindustria soutiennent tous deux cet accord, témoin de la profonde amitié entre nos deux pays. Ce partenariat franco-italien devrait par ailleurs contribuer à renforcer l'Union européenne à l'heure où elle subit les conséquences de conflits guerriers à ses frontières. Le traité du Quirinal consolide les relations existantes entre les délégations française et italienne à l'armement en établissant une feuille de route commune. Les synergies opérationnelles entre nos deux pays doivent donc être intensifiées, notamment dans les secteurs de la marine, des systèmes de missiles, des forces spatiales et des

¹ Projet Important d'Intérêt Commun Européen

munitions de nouvelle génération. Les industries de défense françaises et italiennes sont prêtes pour établir de nouvelles coopérations avec des feuilles de route communes. Des coopérations franco-italiennes dans le domaine de la défense ont déjà connu de grands succès dans le passé, telles que les coopérations entre Airbus et Leonardo pour l'ATR (Avion de Transport Régional) et pour l'hélicoptère militaire du futur ; ou la contribution d'AVIO aux lanceurs Ariane (Ariane 5 et Ariane 6) et la commercialisation d'Ariane et de Vega (Produit par AVIO) par Arianespace.

Cette collaboration ne peut se faire sans une amélioration significative des infrastructures matérielles et immatérielles de l'Union européenne. Nos organisations sont donc déterminées à soutenir l'achèvement du Trans-European network et des grands projets d'infrastructure, en particulier la ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin, pièce encore manquante du corridor méditerranéen. Il s'agit d'un projet d'envergure exceptionnelle qui répond au triple objectif de compétitivité économique, d'environnement et d'aménagement du territoire. Les partenariats franco-italiens dans les secteurs des transports terrestres, ferroviaires, maritimes et aériens façonneront l'Europe de demain. Ils sont essentiels pour développer la solidarité économique et territoriale entre nos deux pays et pour renforcer notre attractivité internationale commune.

Le MEDEF et la Confindustria sont déterminés à favoriser un dialogue permanent entre tous les acteurs économiques français et italiens. Nos entreprises sont prêtes à relever le défi ainsi qu'à contribuer à cette vision renouvelée de l'Europe.

Geoffroy Roux de Bézieux
Président du MEDEF

Carlo Bonomi
Président de la Confindustria